



DEPARTEMENT DU  
VAL-DE-MARNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

Arrêté portant composition du Comité consultatif du  
développement économique et de l'emploi

**OBJET : Composition du Comité consultatif  
du développement économique et de l'emploi**

ARRETE N° A-22-617

EN DATE DU **17 NOV. 2022**

**Madame Le Maire de la ville de Vincennes, Conseillère Régionale d'Ile-de-France,**

VU le Code général des collectivités territoriales et, notamment, l'article L. 2143-2 ;

VU la délibération du Conseil municipal du 10 juin 2020, relative à la création et la composition d'un Comité consultatif du développement économique et de l'emploi ;

## ARRÊTE

**ARTICLE 1** : le Comité consultatif du développement économique et de l'emploi est composé comme suit :

- Au titre des membres du Conseil Municipal :
  - **Monsieur Pierre LEBEAU**, Premier adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des grands travaux et de l'habitat
  - **Monsieur Eric BENSOUSSAN**, Adjoint au maire chargé de l'administration générale, de la sécurité publique et des affaires patriotiques ;
  - **Madame Ludmila KAMINSKA**, Conseillère municipale chargée des affaires patriotiques ;
  - **Monsieur Alain BONAVENTURE**, Conseiller municipal chargé des artisans, des commerçants et des marchés de plein air ;
  - **Monsieur Mamédi DIARRA**, Conseiller municipal chargé de l'open data et de l'innovation ;
  - **Monsieur Dan BOUKOBZA**, Conseiller municipal délégué chargé du développement économique et à l'emploi ;
  - **Madame Giulietta RANIERI**, Conseillère municipale, Présidente du Comité consultatif des relations internationales ;
  - **Monsieur Frédéric LEROY**, Conseiller municipal chargé du suivi des grands travaux dans les équipements sportifs, Président du Comité consultatif des sports ;
  - **Monsieur Jean-Pierre MOULY**, Conseiller municipal chargé du suivi des travaux dans les écoles ;
  - **Monsieur Quentin BERNIER-GRAVAT**, Conseiller municipal de l'opposition ;
  - **Monsieur François EPINAT**, Conseiller municipal de l'opposition ;

- **Madame Chantal BALAGNA-RANIN**, Conseillère municipale de l'opposition.
  - Au titre des associations :
    - **Monsieur Grégory AZOULAY**, Président du Club des entrepreneurs Vincennois ;
    - **Monsieur Nathanaël ELPBAZ**, Président de Coworkin' Vincennes ;
    - **Monsieur Roger LEFEBVRE**, Président de l'association des commerçants de l'ouest, Côté Ouest ;
    - **Madame Nelsy YEPES**, Vice-présidente de l'association des commerçants du centre-ville LACOMDI.
  - Au titre des entreprises Vincennoises
    - **Monsieur Antoine BEAUDOUX**, l'Art d'encadrer ;
    - **Madame Catherine BRUN**, cabinet PROCOMM ;
    - **Madame Valérie DULHOSTE**, Directrice générale de LOGISTA FRANCE;
    - **Monsieur Kenji HAGIWARA**, Directeur du Marché U ;
    - **Monsieur Julien RENCKI**, Directeur général du Fonds de Garantie pour les Victimes ;
    - **Monsieur Pascal THUOT**, Millepages.
  - Au titre des partenaires institutionnels :
    - **Monsieur Sami BOUREKHA**, Directeur du Pôle Emploi Vincennes
    - **Monsieur Pierre CAPRON**, Délégué général de France Active Métropole Val-de-Marne
    - **Monsieur Robert COMBE**, Directeur de la Mission Locale des Villes du Nord du Bois ;
    - **Monsieur Gérard DELMAS**, ou son représentant, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Val-de-Marne ;
    - **Monsieur Vincent DIOT**, ou son représentant, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne ;
    - **Madame Emmanuelle DUSSINE**, Responsable du centre APEC de Vincennes ;
    - **Monsieur Jean-Yves OCCHIPINTI**, Directeur du développement économique et de l'emploi de l'établissement public de coopération intercommunale Paris Est Marne et Bois ;
    - **Madame Véronique POITOU**, Déléguée générale du réseau Entreprendre en Val-de-Marne ;
    - **Monsieur Sébastien VANNEROT**, Délégué général du MEDEF de l'Est parisien.

**ARTICLE 2** : Le Comité consultatif du développement économique et de l'emploi est présidé par Monsieur Alain BONAVENTURE, Conseiller municipal chargé des artisans, des commerçants et des marchés de plein air.

**ARTICLE 3** : Ampliation du présent arrêté sera notifié aux différentes personnes composant ce Comité et copie sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne.



LE PRÉSENT ACTE  
EST EXÉCUTOIRE  
CONFORMÉMENT A  
L'ART 2131 - 1 DU C.G.C.T  
**LE MAIRE  
ADJOINT**

*(Handwritten signature)*

Le Maire  
**Charlotte LEBLANC ALBANEL**